

Sit-in de l'opposition à Kinshasa : La police dénombre 4 blessés dans ses rangs

P.4

P **LePotentiel** GROUPE DE PRESSE M7 Média7

Quotidien d'informations générales

Edition n° 8584 du Vendredi 26 Mai 2023 * 41^{ème} année * Prix : 3000 FC

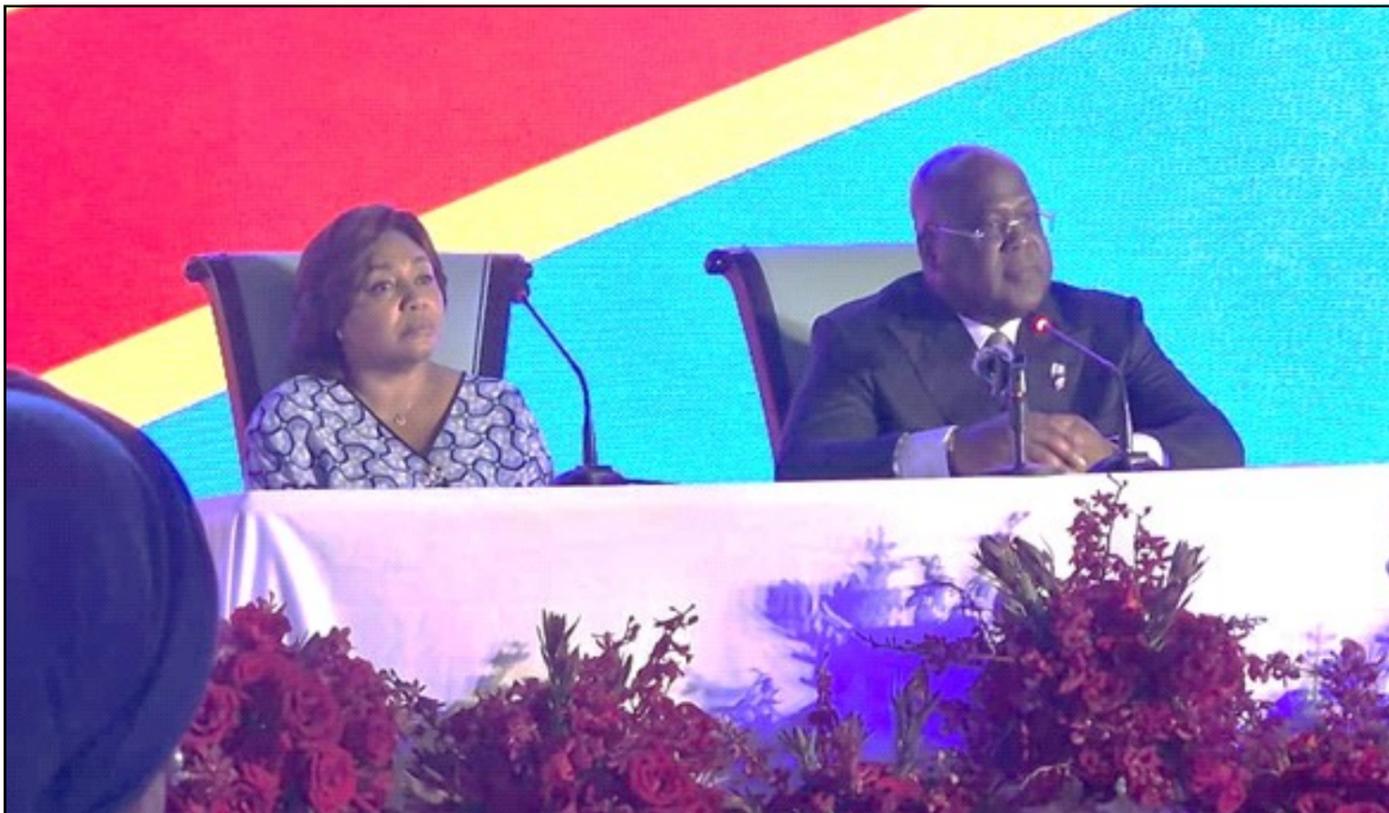
Fondateur : Modeste Mutinga Mutuishayi
Siège : 873, Av. du Bas-Congo, Kinshasa-Gombe (RD Congo) * Autorisation N° 04/00015/DI/82 du 12/10/1982 * www.lepotentiel.cd

Devant la diaspora congolaise en Chine

Tshisekedi rassure : « les élections auront bel et bien lieu à la date prévue »

● **Aucun schéma de report ne passera !**

Page 2



SOCIETE
25 mai 2001-25 mai 2023 : les Kimbanguistes commémorent leur 22e Noël

P.7

DERNIERE HEURE
Crise humanitaire : La Suède octroie 25 millions USD aux familles sinistrées

P.12

À HAUTE VOIX

Les ratés de la démocratie

LE POTENTIEL

Deux événements majeurs ont secoué l'univers politique congolais en l'espace de 72 heures : les manifestations publiques de l'opposition et de la jeunesse de l'UDPS, le samedi 20 mai, et l'interdiction à Moïse Katumbi d'entrer dans la

(Suite à la page 2)

Réunion des ministres de la SADC : les sinistrés de Kalehe à l'honneur

P.3



À HAUTE VOIX

Les ratés de la démocratie

LE POTENTIEL
(Suite de la une)

province du Kongo Central, le mardi 23 mai, sur décision du gouverneur Guy Bandu.

Si les enquêtes sont encore en cours par rapport aux manifs du week-end dernier, sur la situation de Moïse Katumbi dont le déplacement au Kongo Central a été reporté par le gouverneur Guy Bandu, le vice-Premier ministre de l'Intérieur, Peter Kazadi, a affirmé n'avoir pas été associé. " Je n'ai pas été associé à la décision du gouverneur Guy Bandu qui gère la province selon la loi ", a-t-il déclaré.

Même si le VPM de l'Intérieur reconnaît avoir convoqué le gouverneur du Kongo Central à Kinshasa pour pouvoir lui " fournir de plus amples informations " à ce sujet, Peter Kazadi a agi un peu à la manière de Ponce Pilate sur la condamnation de Jésus de Nazareth par les Juifs. Le patron de la sécurité Interne a-t-il manqué une occasion de se comporter en vrai " homme d'État " ou est-il simplement plus légaliste que politique ?

Quoi qu'il en soit, il faut dénoncer et décourager certaines pratiques trop rétrogrades qui appartiennent à une triste époque aujourd'hui révolue. Malheureusement, certains zélés du pouvoir font pousser beaucoup d'ailes au point de vouloir voler plus haut que la Loi fondamentale du pays qu'est la Constitution.

Que dire ? C'est vrai que le pouvoir doit assurer le maintien de l'ordre public ; mais c'est aussi vrai que le pouvoir est appelé à encadrer les manifestations publiques, en veillant à l'obstruction d'éventuels dérapages d'où qu'ils viennent et de manière professionnelle.

Au finish, l'État de droit que d'aucuns appellent de tous leurs vœux consiste à libérer l'espace démocratique, sans verser dans des excès de zèles. Si les règles de jeu démocratiques sont respectées par tous, c'est le pays qui en sort gagnant.

Devant la diaspora congolaise en Chine**Tshisekedi rassure : « les élections auront bel et bien lieu à la date prévue »****Aucun schéma de report ne passera !**

Depuis l'Empire du milieu où il séjourne en visite d'État, invité par son homologue chinois, Xi Jinping, le président de la République démocratique du Congo, Félix Tshisekedi, n'a pas raté l'opposition politique alors qu'il s'adressait, jeudi 25 mai 2023, à la communauté congolaise basée à Beijing. Face à des revendications qui s'apparentent ouvertement à un stratagème devant ralentir le processus électoral et impacter impérativement les délais constitutionnels dans l'organisation des élections en RDC, Félix Tshisekedi reste donc de marbre. Ses propos clairs traduisent autant sa détermination que celle de son gouvernement à res-

pecter le rendez-vous du 20 décembre 2023 pour que les Congolais se rendent aux urnes. " L'opposition ne sait finalement pas ce qu'elle veut. Elle a dénoncé des choses. Elle a dénoncé la Ceni, la Cour constitutionnelle et finalement ces mêmes opposants ont rejoint quand même le processus... ", a-t-il déclaré. Et de poursuivre : " Ça me rappelle un peu 2018. Les mêmes personnes-là étaient en train de dire qu'on ne veut pas de la machine à voter puis à une semaine de l'élection, on a accepté la machine à voter. C'est la même chose. On dénonce et le lendemain, on va s'enrôler et on prend la carte "

LE POTENTIEL

Au sujet des élections prévues en décembre prochain, tout est dit. Et depuis Beijing, le chef de l'État n'a fait qu'enfoncer le clou. Car, à ce stade, des observateurs et experts de la politique congolaise s'interrogent sur l'opportunité de remettre en cause la Commission électorale nationale indépendante (Ceni).

C'est dire qu'une telle démarche n'aura qu'un but caché, du reste, connu : obtenir un report des élections. Et qui dit report des élections, sous-entend une transition donnant lieu à un partage de postes ! Félix Tshisekedi est donc loin de s'inscrire dans un tel schéma. Comme pour dire que la multiplication de manifestations, sit-in, etc., ne mettra pas en cause la voie de la légalité constitutionnelle dans laquelle il s'est engagé.

L'heure n'est donc pas à la distraction pour les avertis. Plutôt à la préparation aux scrutins. Le gouvernement reste engagé à parfaire le financement du processus électoral. Et la Ceni n'entend pas baisser son régime. C'est bel et bien la vitesse de croisière car, déjà après l'étape de l'audit externe du fichier électoral, la Centrale électorale a vite finalisé avec l'avant-projet de loi sur la répartition des sièges. Ce dernier arsenal juridique, balisant la voie du rendez-vous du 20 décembre prochain, est en examen au niveau de l'exécutif national pour son envoi au Parlement.

SIT-IN DE L'OPPOSITION : 4 POLICIERS BLESSÉS, AUCUN BLESSÉ OU DÉCÈS DU CÔTÉ DES MANIFESTANTS

Il est clair que le but de la manifestation devant le siège national de la Ceni dans la commune de la Gombe, à Kinshasa (une vieille recette), était de pousser le pouvoir à la faute, en vue d'obtenir de nouvelles images d'une répression. Cela n'a pas été au rendez-vous en dépit de multiples provocations. Déjà que dans une vidéo de la marche du 20 mai 2023, publiée ces dernières heures sur les réseaux sociaux, on voit Martin Fayulu, filmé de dos, encourager des manifestants à lapider les policiers. « Ramassez des pierres et pourchassez-les », crie-t-il. Une vidéo qui dévoile la stratégie de la violence planifiée et commandée par l'opposition.

Cette fois-ci, la police a professionnellement évité la centaine de manifestants, avec à leur tête, Martin Fayulu, Moïse Katumbi, Augustin Matata et Delly Sessanga. Et pendant tout le temps que ces leaders ont tenté un bras de fer, la police est restée dans son schéma, gardant haut le moral. La preuve, c'est que tout s'est terminé sans aucun tir ou gaz lacrymogène soit lancé. Les forces de l'ordre n'ont fait usage que de matraque quand il le fallait.

Dans le fond, les opposants ne disposaient d'aucun mémorandum en main. Le quator cité a donc refusé de constituer un



groupe de dix délégués pour se rendre à la Ceni. Dans tous les cas, l'image d'un échec patent enregistré dans une stratégie de créer le chaos devrait davantage faire réfléchir. Surtout que la même carte de sit-in avait été jouée en 2011 par l'UDPS, aujourd'hui au pouvoir.

Rien n'est nouveau ! Mais l'incohérence, c'est que ces opposants auraient dû boycotter l'enrôlement, si la Ceni n'était pas crédible à leurs yeux. Comme l'a dit le chef de l'État, rien ne serait surprenant de les voir, comme ce fut le cas de la machine à voter en 2018, se rétracter quelques jours avant le scrutin.

Par ailleurs, la police qui a mérité ses fleurs compte malheureusement quelques blessés. Selon le communiqué officiel du commandement de la police, ville de Kinshasa, au refus de constituer une

délégation de dix personnes pour accéder à la Ceni qui s'est disposée à les recevoir, les quatre leaders ont plutôt incité leurs militants à provoquer la police par les jets de projectiles, des pneus brûlés sur la voie publique et les insultes.

Les forces de l'ordre, tout en restant fermes et courtoises, s'en tirent ainsi avec quatre blessés. « La police n'a émis aucun tir que ce soit à balle réelle ou en gaz lacrymogène. Aucun cas de blessure et de décès n'a été enregistré du côté des manifestants », souligne le communiqué signé par le commissaire provincial de la police, ville de Kinshasa, le commissionnaire divisionnaire Kasongo Kitenge Sylvano.

Malgré l'absence d'un mémorandum à déposer à la Ceni, ce quator projette un nouveau rendez-vous pour le jeudi prochain.

Réunion des ministres de la SADC : les sinistrés de Kalehe à l'honneur

Les différentes catastrophes enregistrées dans la sous-région de la SADC causant ainsi plusieurs pertes en vies humaines et des dégâts matériels importants, cas du territoire de Kalehe, dans le Sud-Kivu, étaient au cœur de la cérémonie officielle d'ouverture et de clôture de la réunion du comité des ministres de la SADC, responsable de la gestion des risques de catastrophes tenue le jeudi 25 mai dans la salle Panorama de Fleuve Congo Hôtel. Présidé par le VPM de l'Intérieur, Peter Kazadi, cette réunion a été placée sous le haut patronage du président de la République démocratique du Congo, Félix-Antoine Tshisekedi.

CHOUKRANIE ILUNGA

Prévue du 23 au 25 mai, la réunion des ministres de la SADC en charge de l'Intérieur et des ministres responsables de la gestion des risques de catastrophes, présidée par le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Sécurité et Affaires coutumières, Peter Kazadi, accompagné de son collègue de l'Intégration régionale, Antipas Mbusa, sous le haut patronage du président de la République démocratique du Congo, Félix-Antoine Tshisekedi, mettant en exergue les différentes catastrophes enregist-

trées dans le sous-région de la SADC, faisant un bilan de 438 morts, plus de 5000 disparus et des milliers de sinistrés ; une raison pour les pays membres de la SADC de prêter main forte à la RDC.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la solidarité aux sinistrés de Kalehe, dans le Sud-Kivu, en faveur de qui une minute de silence a été observée ; une façon de leur rendre hommage et compatir avec eux.

Mme Angèle Makombo Ntumba, secrétaire exécutive adjointe de la SADC chargée de l'intégration régionale et représentante du secrétaire exécutif de la SADC, Elias M. Magosi, a fait appel à la solidarité des pays membres de la SADC en faveur des victimes des catastrophes dans la sous-région de la SADC.

" C'est pour moi la première fois de m'adresser à vous, vous qui vous occupez de la gestion des catastrophes naturelles, il est important de vous rappeler qu'au cours de la saison des pluies 2022-2023, notre sous-région a été sérieusement affectée, cas du Mozambique, de Madagascar, de la République démocratique du Congo, et l'Afrique du Sud n'a pas été épargnée par cette catastrophe qui a causé la mort de plusieurs personnes et des dégâts matériels ont été aussi enregistrés entre les mois de mars et de mai de cette année en cours



", a déclaré la secrétaire exécutive adjointe de la SADC

A son tour, Peter Kazadi se dit reconnaissant pour la tenue de cette réunion en RDC qui a subi les ravages de fortes pluies du 4 mai, lesquelles ont occasionné, dans le territoire de Kalehe (Sud-Kivu), des coulées de boue, emportant une grande partie des villages de Bushushu et Nyamukubi. Le bilan officiel de cette catastrophe naturelle a fait état de 436 morts et plusieurs disparus et des milliers de sinistrés.

" Je suis très reconnaissant de vous recevoir en ce moment où la RDC traverse une période difficile liée aux catastrophes causées par la pluie à Kalehe, causant la mort de 436 personnes, plusieurs pertes disparues ainsi que des dégâts

matériels ", a déclaré le vice-Premier ministre, ministre de l'Intérieur, Peter Kazadi.

Notons que la SADC a pour mission principale de promouvoir et défendre la paix et la sécurité ; promouvoir le développement autosoutenu, fondé sur l'autosuffisance collective et l'interdépendance des États membres ; parvenir à instaurer la complémentarité entre les stratégies et programmes nationaux et régionaux.

Elle regroupe en son sein 16 pays de l'Afrique australe et de l'océan Indien : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Mozambique, Namibie, République démocratique du Congo, Seychelles, Swaziland, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe, Comores.

Accès dans des cabines électriques, l'ARE rappelle les opérateurs du secteur d'électricité à l'ordre

OKA

Quelques heures après un incident survenu dans une cabine électrique de la Société nationale d'électricité à Kinshasa/Gombe, l'Autorité de régulation du secteur d'électricité (ARE) en appelle à la responsabilité des responsables du secteur d'électricité à travers le pays.

Dans un communiqué publié le jeudi 25 mai 2023, la directrice générale de l'ARE, Sandrine Mubenga, est formelle. Elle rappelle ainsi la nécessité de se rassurer de la qualité d'agents qui accèdent aux installations électriques de la Société nationale d'électricité (Snel).

" La Direction Générale de l'Autorité de Régulation du secteur de l'Électricité (ARE) a pris connaissance d'une vidéo relayée ce 25 mai 2023 dans les réseaux sociaux faisant état d'une personne gravement brûlée lors d'une intervention dans une cabine de la Snel SA située au croisement du Boulevard



du 30 juin avec l'avenue Mbuji-Mayi dans la commune de la Gombe à Kinshasa. Tout en déplorant cet incident malheureux, l'ARE rappelle à tous les opérateurs du secteur de l'électricité leur obligation de s'assurer que seul leur personnel habilité et identifiable soit autorisé à accéder à leurs installations techniques et y réaliser les manipulations d'exploitation, maintenance et réparation tout en disposant des Équipements de Pro-

tection Individuelle (EPI) appropriés ainsi que des matériels requis ", renseigne le communiqué.

En outre, l'ARE invite tous les opérateurs du secteur de l'électricité à se conformer strictement aux prescrits de l'arrêté ministériel n°031/CAB/MIN-ENRH/2017 du 27 avril 2017 fixant les conditions et les modalités d'agrément des experts indépendants, des prestataires des services dans le secteur de l'électricité et des fournisseurs

des matériels et des équipements des installations électriques, de froid et de climatisation, spécialement à son article 2 alinéa 2 qui dispose que " toute maintenance des installations électriques, publiques ou privées, doit être effectuée par une personne physique ou morale dûment qualifiée ou agréée ".

Pour rappel, ARE est un établissement public à caractère administratif, doté d'une personnalité juridique et jouissant d'une autonomie administrative et financière. Il assure la régulation ainsi que le contrôle et le suivi des activités du secteur de l'électricité.

ARE garantit le suivi et le contrôle dans l'application des principes et des règles de transparence, de libre concurrence, des standards et des normes dans le secteur de l'électricité. Cette institution offre une garantie de sécurité juridique pour les investissements et une assurance pour l'harmonisation des rapports entre les différents intervenants dans le secteur de l'électricité.

Tentative de fraude électorale : L'opposition dans la rue chaque jeudi

Empêchés d'organiser leur sit-in devant le siège de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni), les opposants fustigent l'attitude du pouvoir en place. Par conséquent, ils promettent de remobiliser leurs militants chaque jeudi afin de dénoncer la tentative de fraude électorale. Ils accusent ainsi le président de la Centrale électorale de préparer une tricherie en faveur de Félix-Antoine Tshisekedi. D'où ils maintiennent la pression sur l'actuel gouvernement afin d'organiser des élections libres, transparentes et démocratiques.

HERVÉ NTUMBA

L'opposition congolaise, avec à sa tête Martin Fayulu, Moïse Katumbi, Delly Sessanga et Augustin Matata Ponyo, a assiégé, jeudi 25 mai pendant plus de 3 heures, le boulevard du 30 Juin, à la hauteur de l'immeuble EQUITY-BCDC, à quelques mètres du siège national de la Ceni.

Empêchés par la Police nationale congolaise d'approcher le siège de la Centrale électorale, ces Congolais étaient venus pour manifester leur ras-le-bol ainsi que leur mécontentement par rapport au déroulement du processus électoral en cours, piloté par l'institution d'appui à la démocratie.

Sur place, devant un dispositif sécuritaire impressionnant, les lea-

ders de cette frange de l'opposition ont tenu à faire passer leur message.

" Nous sommes décidé de faire un sit-in devant le bureau de la Ceni. Nos militants sont bel et bien là, mais ils sont empêchés de rendre jusqu'au boulevard. Nous sommes là pour dire à la Ceni que nous n'accepterons pas une nouvelle fraude électorale. Nous n'accepterons pas ce fichier électoral falsifié pour faire passer Félix Tshisekedi. Il a volé le pouvoir du peuple en 2021, cette fois-ci il ne passera pas ", a déclaré Martin Fayulu.

Bien que butée devant la présence des forces de l'ordre, cette opposition n'a pas fléchi, et promet des actions de grande envergure dans les prochains jours.

" Nous sommes dans la résistance. S'il pense consommer l'argent des Congolais comme il l'entend et qu'il va garder pour Félix Tshisekedi le poste qu'il a usurpé, nous lui disons d'avance non. C'est la vérité des urnes qui va prévaloir. Cette fois-ci ; Félix ne passera pas ", a insisté le président de l'Ecidé.

A son tour, Delly Sessanga, président du parti Envol, se dit consterné par le déroulement du processus électoral en cours mené par Denis Kadima.

" Nous dénonçons un processus chaotique. Ce pays n'appartient ni à la Ceni, ni à M. Tshisekedi, ni à ses amis. Ce pays appartient aux Congolais, c'est aux Congolais de s'approprier ce processus électoral.



Ce que nous avons amorcé le 20 mai et que nous poursuivons aujourd'hui va dans le sens de sensibiliser la population pour rejeter un processus qui est chaotique sur tous les plans. On a une CENI que tout le monde sait totalement corrompu qui nous a pondu un fichier électoral dans les conditions les plus opaques depuis que nous organisons des élections dans ce pays. La Ceni a elle-même audité son propre fichier. C'est la première fois qu'on voit pareille supercherie, c'est une forfaiture contre laquelle nous nous battons. L'ensemble du peuple doit se mettre debout pour se réapproprier le processus ", a

affirmé Delly Sessanga.

L'élue de Luiza, dans le Kasai Central, ne s'est pas empêché de fustiger le fait que Moïse Katumbi ait été empêché de se rendre au Kongo Central, le mardi 23 mai, pour quelques activités de son parti Ensemble pour la République.

Pour Sessanga cette pratique n'est autre que la " restriction de l'espace politique".

Pour rappel, 48 heures avant, l'autorité urbaine avait interdit la tenue du sit-in, avec comme raison, l'inviolabilité de cette partie de la capitale, car déclarée zone neutre, donc interdite aux manifestations.

Sit-in de l'opposition à Kinshasa : La police dénombre 4 blessés dans ses rangs

ST AUGUSTIN K.

Bien interdit par l'autorité urbaine, le sit-in projeté de l'opposition devant le siège de la Centrale électorale, sur le boulevard du 30 Juin, à Gombe, a donné lieu à des heurts police-manifestants qui se faisaient nez-à-nez devant le bâtiment EQUITY-BCDC. A quelques pas du siège de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Le commissaire province de la police ville de Kinshasa, qui rend compte de ces échauffourées, note que la ville de Kinshasa a connu, ce jeudi 25 mai 2023, dans la matinée, une perturbation de l'ordre public dans la commune de la Gombe, précisément sur le boulevard du 30 Juin, dans les encablures du siège de la Commission électorale nationale indépendante (CENI).

Cette situation, poursuit le communiqué officiel, a été causée par une centaine de militants de



quelques partis politiques dits de l'opposition ayant voulu violer la zone neutre qu'est la commune de la Gombe, en ce qui concerne les manifestations politiques.

Conformément à la correspon-

dance de M. le vice-gouverneur de la ville de Kinshasa, la police a sécurisé la zone abritant le siège de la CENI en empêchant ainsi les manifestants de l'atteindre.

Pendant plusieurs heures, la

police a demandé aux responsables des partis politiques venus manifester de constituer une délégation de dix personnes pour accéder au siège de la CENI dont les dirigeants se disaient disposés à les recevoir, mais ils ont refusé. Ils ont plutôt incité les militants à provoquer la police par des jets de projectiles, des pneus brûlés sur la voie publique et des insultes.

Malgré ces provocations qui ont causé quatre (4) blessés dans les rangs de la police, les forces de l'ordre n'ont pas usé que des moyens légaux pour repousser les quelques manifestants. Précisément, tout en restant ferme, mais courtois, la police n'a émis aucun tir que ce soit à balle réelle ou en gaz lacrymogène. Aucun cas de blessure et de décès n'a été enregistré du côté des manifestants.

Pour ce faire, le commissaire provincial félicite les éléments de la police commis à cette opération pour leur professionnalisme.

Coopération RDC - Chine

L'ARCA prêche la lutte contre l'évasion des primes d'assurance dans le secteur minier

L'Autorité de régulation et de contrôle des assurances (ARCA) a organisé, le mercredi 24 mai 2023, à Beijing, une matinée d'échanges sur le secteur des assurances, en marge de la visite du président de la République démocratique du Congo, Félix-Antoine Tshisekedi, en Chine.

OLIVIER KAFORO

Cette activité s'inscrit dans le cadre du programme de lutte contre l'évasion des primes d'assurance, une des priorités du gouvernement congolais.

Axé autour du thème « Secteur des assurances en RDC : vers une sécurisation locale et globale des investissements », ce séminaire a eu pour objectif d'informer les milieux des opérateurs économiques chinois, notamment, les dirigeants des maisons-mères des sociétés implantées en RDC, sur les questions des assurances.

Face aux participants réunis dans la salle de conférence de l'Hôtel Regis, le directeur général de l'ARCA, Alain Kaninda, a rappelé l'obligation pour tous les opérateurs économiques, y compris chinois, ayant des activités en République démocratique du Congo, à se conformer aux prescrits du code des assurances.

« BONNE PROGRESSION DU SECTEUR DES ASSURANCES »

« Vous savez que dans notre pays, le secteur des assurances a été libéralisé. Ces trois dernières années, nous notons une très bonne progression du secteur des assurances. Nous étions à 80 millions de dollars de chiffres d'affaires avant l'ouverture du marché des assurances. Nous avons fait une bonne progression à 300 millions USD mais c'est une progression pas suffisante. Notre marché aujourd'hui doit être à au moins 1 milliard de dollars américains », a-t-il affirmé.

La Chine s'impose en effet

aujourd'hui comme le partenaire commercial le plus important de la République démocratique du Congo en investissant en grande partie dans le secteur minier. La balance commerciale entre les deux Etats ayant atteint le volume de 14 milliards de dollars en 2021.

Pour le directeur général de l'ARCA, il est tout à fait logique de sensibiliser les miniers chinois afin de lutter contre l'évasion des primes d'assurances. Car à ce jour, fait-il remarquer, au moins 1,5 milliard de dollars américains échapperait au Trésor public tant en termes de pertes au niveau fiscal (TVA non perçue) et de la fuite des capitaux (placement des primes d'assurances à l'étranger).

« Notre économie étant représentée dans le secteur minier par les opérateurs chinois en grande partie, il était important que nous venions renforcer le message du chef de l'Etat [Il avait enjoint tous les opérateurs miniers à venir s'assurer en RDC lors du Forum Indaba en Afrique du Sud] dans le cadre de la coopération stratégique que le chef de l'Etat veut impulser avec la République populaire de Chine », a-t-il dit.

Présent à cette activité, le ministre congolais des Finances, Nicolas Kazadi, a jugé inacceptable que les opérateurs économiques ne paient pas toutes les primes d'assurances.

« Le secteur minier est l'un des plus importants de l'économie en termes de création de richesses et de PIB. Il est donc normal qu'on s'y intéresse,



parce que c'est là également qu'il se constate une plus grande fraude, un manque à gagner impactant le secteur des assurances. L'économie nationale continue de s'accroître, près de 9% l'année passée sans qu'elle n'ait eu un réel impact sur le secteur des assurances. Le taux de pénétration en Afrique, c'est-à-dire, le montant des primes payées comparé au PIB, est de 3% alors qu'en RDC, il est de moins d'un pourcent. Si ce taux de 3% était appliqué, on serait à 2 milliards de dollars, c'est-à-dire la fraude est importante », a-t-il souligné.

Le ministre Nicolas Kazadi a indiqué que l'une des raisons évoquées par les miniers, est, selon eux, la faible capacité des sociétés d'assurance à absorber leurs importants risques au vu du lourd investissement opéré. Un argument balayé en partie parce que les risques des sociétés d'assurances en RDC sont couverts par des réassureurs calibrés.

Et de marteler : « Même si c'était le cas, les miniers ont l'obligation de

déclarer ce qu'ils payent afin d'obtenir des dérogations spéciales au cas où le besoin se justifierait. »

« Nous sommes devenus intolérants », a déclaré le Ministre Nicolas Kazadi.

Prenant en compte les risques mis en avant par les opérateurs miniers chinois, l'argentier congolais a affirmé que le gouvernement de la RDC se déploie pour attirer des réassureurs de poids afin de réduire ces risques.

En plus de ces efforts du gouvernement congolais, le ministre congolais des Finances a invité les opérateurs miniers chinois à encourager leurs assureurs à venir investir en République démocratique du Congo plutôt que de se laisser attirer par la tentation de la fraude.

Cette activité, signalons-le, s'est déroulée en présence du ministre du Numérique, Cashimir Eberande Kolongele et de Mme Fifi Masuka, gouverneure du Lualaba, une province minière où se développent des projets chinois d'envergure.

Investissement : le gouvernement appelé à construire une banque pour la diaspora congolaise

HERVÉ NTUMBA

Le Collectif des associations et Entreprises pour l'accompagnement des Congolais de l'étranger (C.A.C.E) et la Plateforme de coordination de la diaspora du Congo-Kinshasa (CDKIN) ont organisé, mercredi 24 mai 2023, dans la grande salle du ministère des Affaires étrangères, une journée de réflexion autour de la relation entre la diaspora congolaise et la direction des Congolais de l'étranger.

Étant parmi les convives, la gouverneure de la province de Maï-Ndombe, Rita Bola, a profité de cette journée afin de plaider pour faciliter la tâche à la diaspora qui veut investir en RDC. Elle a fait son plaidoyer pour la cons-



truction d'une banque au pays en faveur des Congolais vivant à l'étranger ainsi que la mise à disposition pour leur compte par le pouvoir central.

« Je sais que bon nombre de Congolais vivant à l'étranger ont le souhait d'investir dans l'agri-

culture. Toutefois, ils se sentent un peu découragés. Raison pour laquelle nous demandons au gouvernement central de céder pour la diaspora des lopins de terre afin d'investir dans l'agriculture (...). Avec à peu près 16 millions de Congolais vivant à l'étranger, originaires de toutes 26 provinces confondues, si le gouvernement central accepte l'option de mettre à la disposition de ces derniers des lopins de terre, la RDC sera dans peu de temps très avancée », plaide-t-elle.

Rita Bola n'a pas manqué de mots pour parler des potentialités dont regorge sa province de

Maï-Ndombe. « Ma province est riche en forêt, en eaux et en minerais jusqu'ici non encore exploités », a-t-elle rappelé.

Rita Bola s'est engagée à tout faire pour doter sa province d'infrastructures dignes.

« Notre chef-lieu Inongo doit être élevé au même diapason que ceux laissés par les Belges, depuis plusieurs années avant le démembrement actuel : Lubumbashi, Bukavu, Kisangani, Matadi et autres », a-t-elle conclu.

Pour sa part, le coordonnateur adjoint de la CDKIN a planché son speech sur la promotion d'un entrepreneuriat local. Pour cela, les chefs des rues et des villages de toute la République ont également pris part à cette journée de réflexion.

Sud-Kivu : Après la plantation pour la 1ère fois de la vanille, l'ONAPAC met à niveau ses agronomes

L'Office national des produits agricoles du Congo (Onapac) vient d'introduire pour la toute première fois la culture de la vanille au Sud-Kivu. Pour ce faire, cet établissement public a organisé une session de formation au profit de ses agronomes afin de leur permettre d'apprendre les bonnes techniques agricoles exigées pour la plantation de cette culture, et de relayer, à leur tour, les notions apprises aux planteurs.

MELIS BOASI

A la direction de secteur de Bukavu de l'Office national des produits agricoles du Congo (Onapac), l'heure est à la mise à niveau des agronomes de cet établissement public, après l'introduction pour la toute première fois de la culture de la vanille dans la province du Sud-Kivu.

En effet, la vanille qui est une culture de rente en République démocratique du Congo exige l'usage de bonnes techniques agricoles pour aboutir à sa bonne récolte en termes de qualité et de quantité. Quoi de plus normal que l'Onapac pense à former ses techniciens pour relever ce défi.

À en croire François Kambale, directeur secteur Bukavu de l'Onapac, un champ semencier est déjà installé pour la cause, dans sa concession, pour permettre aux agronomes de cette structure d'apprendre les bonnes techniques

agricoles exigées pour la plantation de cette culture et de relayer, à leur tour, les notions apprises aux planteurs.

" C'est pour la toute première fois que la vanille qui est une culture rente est introduite au Sud-Kivu et ce, grâce à l'Office national des produits agricoles du Congo sous le management de notre directeur général Guy Bompate Bounounda qui ne cesse de travailler dans le sens de matérialiser la vision du chef de l'Etat Félix-Antoine Tshisekedi, celle de la revanche du sol sur le sous-sol. Le Sud-Kivu qui a une potentialité en terre agricole va désormais cultiver aussi la vanille qui existe déjà dans la province voisine du Nord-Kivu. C'est pourquoi, il était important qu'on mette à niveau nos agronomes sur l'usage de bonnes techniques agricoles quant à ce, dans le but d'une meilleure production dans le délai ", a déclaré François Kambale, jeudi 25 mai à Bukavu.

" UNE CULTURE TRÈS RENTABLE SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE "

Il a, en outre, précisé que la vanille est une culture très rentable sur le plan économique.

" C'est une culture qu'on peut associer à la caféiculture dont le prix actuel de gousse varie entre 300 et 600 dollars américains le kilogramme. Le Sud-Kivu va désormais contribuer à la rentabilité économique du pays à partir de la culture de la vanille introduite dans cette province ", a-t-il rassuré.



Les populations de cette partie du pays ont accueilli avec joie " cette bonne nouvelle ", d'autant plus que la diversité des produits agricoles d'exportation constitue une richesse de cette province agro-pastorale et cela vend davantage l'image du Sud-Kivu à travers le monde.

La vanille, produit agricole sous contrôle de l'Office national des produits agricoles du Congo (Onapac), vient d'être introduite pour la toute

première fois en province du Sud-Kivu, depuis l'indépendance de la République démocratique du Congo, par cet établissement public qui preste de la plantation à l'emportage des produits agricoles c'est-à-dire prêts à l'exportation.

La vanille est un produit agricole qui booste l'économie de plusieurs pays du monde où on la trouve en l'occurrence le Madagascar qui en est le premier producteur en Afrique.

Distribution de moustiquaires au Kasai Central : La Société civile exige des comptes du gouvernement provincial

D'importants fonds alloués au transport de la moustiquaire imprégnée d'insecticide à longue durée (MIILD) ont été détournés par les médecins chefs de zones lors de la campagne de distribution universelle gratuite du mois d'avril 2022.

C'est ce qu'établit un rapport d'une mission d'enquête de l'inspection provinciale de la santé dont une copie a été transmise au gouvernement provincial du Kasai Central.

Dans une correspondance à la ministre provinciale de la Santé, la Société congolaise pour l'État de droit (SCED), une organisation de la Société civile, active dans la région du Kasai, dit s'être procurée d'une copie de ce rapport et voudrait, au nom du contrôle citoyen, être informée de la suite y réservée.



" Les conclusions de ce rapport accablant dont copie vous a été transmise en date du 12 avril 2023 renseignent, entre autres, le dé-

tournement à grande échelle des fonds par les médecins chefs de zones caractérisés par les dépenses non éligibles et le non recours à la procédure d'appel d'offres ", rappelle à la ministre de la Santé le bâtonnier Dominique Kambala Nkongolo, directeur général de la SCED. Et de poursuivre : " La Société congolaise pour l'État de droit vous saisit par la présente, en vue de connaître la suite que le gouvernement provincial a réservée à ce dossier compromettant ".

La correspondance de cette organisation de la Société civile dont LePotentiel.cd a exploité le contenu a été accusée réception au ministère provincial de la Santé le 22 mai dernier. Nos démarches pour avoir la réaction de la responsable de ce département en province sont en cours.

Van Frédéric Tshilanda, Correspondant à Kananga

25 mai 2001-25 mai 2023 : les Kimbanguistes commémorent leur 22e Noël

La Noël kimbanguiste a été célébrée jeudi 25 mai dans toutes les familles des fidèles de cette communauté religieuse. A Kinshasa, ils ont afflué vers le Centre d'accueil situé dans la commune de Kasa-Vubu. Les fidèles kimbanguistes étaient dans une longue procession dans les principales artères de la capitale, provoquant ainsi des embouteillages monstres.

ST AUGUSTIN K.

La communauté religieuse kimbanguiste commémore, le jeudi 25 mai 2023, la 22^e édition de sa Noël, celle qui coïncide si heureusement avec la naissance de Salomon Dialungana Kiangani, fils aîné du prophète Simon Kimbangu.

En cette journée d'allégresse, les fidèles ont choisi de gagner le centre d'accueil de Kasa-Vubu, à pieds. Peu n'importe le lieu de provenance. Depuis leurs paroisses communales, ils ont improvisé une marche, mieux une longue procession qui les a amenés à se déployer à travers les artères principales de la ville, aux sons de la fanfare ou flûte, entonnant des cantiques et hymnes tirés du riche répertoire de la musique kimbanguiste. Conséquence : les embouteillages et bouchons étaient monstres dans la ville capitale où, et presque au moment se tenait sur le boulevard du 30 Juin, dans la commune de Gombe, le sit-in de l'opposition ; lequel devait s'organiser devant le siège de la CENI. La police avait



investi le site avant l'arrivée des manifestants, dressant des barricades infranchissables.

Sur le boulevard Triomphal par exemple, des grappes de ces fidèles ont ralenti la mobilité. Des files de véhicules suivaient d'un pas pesant la procession des fidèles kimbanguistes. Par groupes ininterrompus, la marche de ces fidèles a rythmé la circulation sur cette artère principale qui passe devant le Palais du peuple.

Pendant ce temps, le personnel de l'Université Simon Kimbangu est parti du campus de cette Alma Mater située sur avenue Bongolo, à Kalamu jusqu'au centre d'accueil de Kasa-Vubu.

Tous parés aux couleurs traditionnelles de l'Eglise de Jésus-Christ par son Envoyé spécial par Simon Kimbangu, à savoir le vert et blanc.

On rappelle que depuis l'officialisation en 2001 de cette fête, c'est

la 22^e édition de cette Noël qui a été célébrée, le jeudi 25 mai 2023, par les fidèles kimbanguistes du monde entier.

Au programme de la journée, il y a culte, agrémenté par des cantiques, le défilé, la collecte " nsinsani ", prédication et autres activités de l'église.

La veille de cette célébration, le recteur de l'Université Simon Kimbangu de Kinshasa, Professeur Blaise Muya Mayoyi Musangu, a rassuré que la communauté universitaire de l'USK/Kinshasa prendrait part active au culte de Noël au Centre d'accueil Kimbanguiste dans la commune de Kasa-Vubu.

Et par une note de service, la direction des Ressources humaines de l'USK portait à la connaissance de tout le personnel que la journée du jeudi 25 mai était déclarée chômée et payée. De ce fait, une procession (marche) était prévue au départ du campus de Bongolo jus-

qu'au Centre d'accueil à partir de 8h30'. Aussi la même direction demandait-elle à chaque agent de se munir d'un paquet d'eau Swissta comme cadeau de circonstance.

Remontant aux origines de cette célébration, on rapporte que c'était à la veille de l'an 2000 que Salomon Dialungana Kiangani (fils aîné de Simon Kimbangu) avait annoncé être l'incarnation de Jésus-Christ et par la même occasion l'église kimbanguiste adoptait la date du 25 mai comme jour de Noël, à la place du 25 décembre.

Cette date sera officialisée le 25 mai 2001 par l'ensemble de l'église comme voulu par Salomon Dialungana Kiangani.

Et, c'est en 1998 que Salomon Dialungana, devenu chef spirituel dans les années 90, et très âgé, s'est mis à chanter le 25 mai : " Noelé, Noelé ", explique Anne Mélice.

Traque des forces négatives en Ituri : FARDC et Monusco peaufinent de nouvelles stratégies

Le degré de mutualisation des forces pour la traque des rebelles locaux et étrangers en Ituri, la projection des opérations futures conjointes entre Forces Armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et les forces onusiennes ont figuré au menu des échanges à Bunia entre le lieutenant-général Johnny Luboya N'kashama, gouverneur militaire de l'Ituri et le lieutenant-général Filho Miranda, commandant des forces onusiennes en République démocratique du Congo.

Au sortir de leurs échanges, le lieutenant-général Filho Miranda a indiqué à la presse locale de Bunia qu'il est venu s'imprégner de la réalité des troupes onusiennes engagées dans la traque des forces négatives pour de meilleures perspectives.

" Ceci s'inscrit dans l'appui de l'administration militaire de l'Ituri



engagée à faire revenir la paix dans cette province dans une parfaite collaboration avec les troupes onusiennes. C'est ma première fois d'arriver ici en Ituri. Il était important que j'y arrive pour évaluer aussi le degré de mise en œuvre des opérations conjointes FARDC-Forces onusiennes en vue de peaufiner des nouvelles stratégies ", a-

t-il souligné.

Le lieutenant-général Johnny Luboya N'kashama, gouverneur militaire de l'Ituri, a martelé sur la traque de ceux qui continuent à prendre les armes.

" Nous continuons à rappeler notre approche militaire et non militaire. Ceux qui continuent à prendre les armes seront traqués, car ils ne veulent pas s'inscrire au processus de paix et aux dialogues intra et inter communautaires que nous avons mis en place ", a-t-il conclu.

LE DIALOGUE ENTRE GROUPES ARMÉS ANNONCÉ FIN MAI

Entretemps, un dialogue inter groupes armés se prépare en Ituri. Sa tenue est annoncée à la fin du mois de mai. D'après un communiqué de presse signé mercredi 24 mai 2023 par le gouverneur militaire, le lieutenant général, Luboya

Nkashama Johnny, ce dialogue entre dans le cadre de la recherche de la paix en République démocratique du Congo, en général, et dans sa partie Est, en particulier.

Placé sous le leadership du chef de l'État congolais Félix-Antoine Tshisekedi, ce dialogue organisé se tiendra dans le territoire d'Aru, environs 200 km au Nord-est de la ville de Bunia, du 27 au 31 mai. Il va regrouper les groupes armés de la Codeco, Frpi, Mapi, Fpic qui sont actifs dans cette province.

Ainsi, le commandant des opérations militaires en Ituri, le lieutenant général Luboya Nkashama appelle tous les leaders communautaires de s'engager pour la réussite de ces assises et appelle les groupes armés à désarmer leurs cœurs et cesser avec les hostilités entre eux-mêmes et la population pour que la paix soit une réalité en Ituri.

Melis Boasi

Le passage de l'Afrique à la fabrication à faible coût met les femmes en danger

Les économistes ont exhorté les pays africains à passer à la fabrication à faible coût - la voie qui a conduit des pays comme Hong Kong, Singapour, la Corée du Sud et Taïwan - à la prospérité industrielle. Ces économies d'Asie de l'Est - qui ont enregistré des taux de croissance élevés d'au moins 7 % entre les années 1950 et 1990 - sont communément appelées les Tigres asiatiques.

À partir des années 2000, bon nombre des principales économies africaines ont atteint des taux de croissance élevés grâce à l'extraction des ressources naturelles. Les ressources minérales telles que le pétrole, le gaz naturel et le charbon étaient les principaux produits d'exportation.

Les économistes ont averti que la croissance basée sur les ressources naturelles est vulnérable aux fluctuations des prix mondiaux. Parmi les autres limitations, citons la faiblesse des liens avec les économies nationales, la faible création d'emplois, les impacts négatifs sur les communautés locales, l'évasion fiscale par les multinationales impliquées et les impacts du changement climatique.

En revanche, les économistes considèrent que la croissance tirée par le secteur manufacturier à faible coût destiné à l'exportation est plus bénéfique pour le développement. C'est parce qu'elle est considérée comme compétitive à l'échelle mondiale et capable de créer de nombreux emplois à bas salaires. Les Tigres d'Asie en dépendaient en partie pour assurer leur prospérité économique.

En conséquence, les commentateurs économiques ont exhorté les pays africains à adopter une fabrication axée sur l'exportation.

Un livre récent écrit par certains des leaders et conseillers influents de l'Afrique résume l'appel :

La pertinence de l'exemple de l'Asie survient alors que l'Afrique est confrontée à un boom démographique, qui peut conduire soit à la crise, soit à la prospérité ; et alors que l'Asie se transforme à nouveau, cette fois de la fabrication à faible coût vers la haute technologie, laissant un vide qui appartient à l'Afrique.

De nombreux pays africains ont répondu à l'appel, se spécialisant principalement dans la fabrication de textiles, de tissus, d'aliments et de boissons. Il s'agit notamment du Kenya, qui produit principalement des textiles dans ses zones franches d'exportation pour les vendre aux États-Unis, et de l'Afrique du Sud, où les produits manu-

facturés, principalement des produits alimentaires, sont les principales exportations. D'autres incluent le Botswana, qui a essayé de diversifier son économie axée sur les minéraux, Maurice, où l'exportation de services a pris racine, et Madagascar.

Entre 2005 et 2014, la production manufacturière à travers le continent a plus que doublé, passant de 73 milliards de dollars à 157 milliards de dollars. C'était plus rapide que la moyenne mondiale.

Mais l'appel à imiter les Tigres asiatiques pourrait être malavisé. Comme je l'affirme dans un article récent, une telle décision a d'importantes implications sexospécifiques. Elle peut conduire à une discrimination accrue, à un creusement des inégalités et à des crises dans la vie familiale.

En particulier, il y a quatre leçons que les économies africaines à la croissance la plus rapide devraient tirer des quatre tigres asiatiques.

LES LEÇONS DE L'ASIE

1. Exploitation et contrôle de la main-d'œuvre féminine peu rémunérée. Les Tigres se sont fortement appuyés sur le travail des femmes en tant qu'actif spécifique bon marché, productif et facile à contrôler. Les dossiers montrent que les bas salaires, les mauvaises conditions de travail, les licenciements fréquents et le manque de droits et de protection syndicale pour les femmes travaillant dans les industries manufacturières sévissent en Asie depuis les années 1980.

La croissance économique rapide et la richesse de quelques-uns se sont faites au détriment de beaucoup, avec des salaires souvent insuffisants pour subvenir aux besoins des familles et des conditions de travail minant la vie de famille.

2. Pousser plus de femmes vers l'économie informelle. Comme les femmes ont cherché à compléter les maigres revenus qu'elles tirent de leur travail manufacturier, la participation des femmes à l'économie informelle a augmenté. Des études asiatiques révèlent une corrélation directe entre la croissance de la participation des femmes dans les secteurs manufacturiers formels et la croissance de la participation des femmes dans les secteurs informels.

En Afrique, les femmes dominent déjà l'économie informelle. En plus des risques de revenus instables et de l'absence d'accès à l'assurance maladie ou à d'autres filets de sécurité économiques et sociaux, les femmes portent le double fardeau du travail informel et des responsabilités familiales. Ils



subissent un impact disproportionné du manque d'accès à la protection sociale. Ils sont plus susceptibles d'être victimes de discrimination dans l'accès aux services financiers et autres. Et ils sont plus susceptibles d'être intimidés et abusés par d'autres dans le secteur informel.

3. Des inégalités croissantes accompagnent la croissance. Les tigres ont réussi à réduire la pauvreté à des degrés divers. Mais les inégalités ont augmenté. Un large éventail d'études suit les effets polarisants des changements sur le marché du travail et la répartition des revenus aux niveaux économique et social dans la région. Il existe une tendance commune : les travailleurs hautement qualifiés et plus instruits voient leurs revenus augmenter tandis que ceux des travailleurs peu qualifiés stagnent ou diminuent. Cette tendance est ressentie de manière disproportionnée par les femmes. L'écart salarial est apparent même dans les pays où les femmes ont un niveau d'instruction supérieur à celui des hommes, comme Taïwan.

L'aggravation des inégalités est déjà une caractéristique de nombreux États africains. En l'absence de politiques étatiques de régulation des salaires, ces inégalités risquent de s'aggraver.

4. Une crise de la reproduction sociale. L'impossibilité de concilier travail rémunéré et travail non rémunéré à la maison et au sein de la communauté a entraîné une crise de la reproduction sociale en Asie. Des études montrent une augmentation de l'âge du mariage, une diminution des taux de fécondité et un nombre croissant de divorces dans la région. Cela peut signaler une indépendance retrouvée chez les femmes asiatiques - mais cela représente également une crise plus large dans la vie familiale.

Cette crise menace aussi le système économique même qui en dépend. Les pays africains n'ont

généralement pas de soutien de l'État pour les soins familiaux et communautaires. Une crise similaire semble inévitable sur le continent, où la nature et la composition des familles évoluent déjà rapidement.

CE QUI PEUT ÊTRE FAIT ?

La voie asiatique de la fabrication à forte intensité de main-d'œuvre et axée sur les exportations offre une alternative à l'exploitation des ressources naturelles préjudiciable à l'environnement et socialement disloquant, qui est également d'un intérêt limité pour les économies locales de l'Afrique. Pourtant, tout le monde n'en profite pas de la même manière.

La leçon générale tirée des décennies d'expérience de l'Asie est que la politique axée sur l'exportation n'est pas neutre en termes de genre. L'industrie manufacturière orientée vers l'exportation augmente les inégalités et la discrimination entre les sexes. Les pays africains ne doivent pas reproduire les expériences asiatiques, mais plutôt en tirer des enseignements.

Les analystes et décideurs africains devraient promouvoir des salaires et des conditions de travail équitables et progressifs pour tous les travailleurs. Un investissement public accru dans les infrastructures et les services sociaux est nécessaire. Et il devrait y avoir des politiques qui soutiennent et redistribuent le travail domestique non rémunéré.

Comme l'ont démontré les expériences asiatiques, l'inaction aggravera les inégalités et la discrimination sexospécifiques existantes et finira par saper la base sociale essentielle de la croissance économique.

Niamh Gaynor

Professeur associé de développement international, Dublin City University

Participation au Forum AISS d'Abidjan : La CNSS rafle cinq trophées

Faisant le point de sa participation au Forum régional de sécurité sociale pour l'Afrique 2023 tenu du 17 au 19 mai 2023 à Abidjan (Côte d'Ivoire), la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) revient au pays auréolée de cinq trophées dont 3 certificats de mérite et 2 attestations pour les bonnes pratiques.

ST AUGUSTIN K.

Pour sa participation au Forum régional de l'AISS à Abidjan (Côte d'Ivoire) du 17 au 19 mai 2023, la CNSS avait rendez-vous avec l'histoire. Ce passage laisse des empreintes indélébiles et en revient auréolée de cinq prix dont 3 certificats de mérite et 2 attestations pour les bonnes pratiques.

A l'invitation de l'IPS Caisse nationale de prévoyance sociale (IPS CNPS), en coopération avec l'Institut de prévoyance sociale - Caisse générale de retraite des agents de l'État (IPS CGRAE) et sous l'égide du ministère de l'Emploi et de la Protection sociale de Côte d'Ivoire, il s'est tenu, du 17 au 19 mai 2023 à Abidjan, le Forum régional de la sécurité sociale pour l'Afrique (RSSF Afrique). Le plus grand événement et le plus important du continent dans le domaine de la sécurité sociale, auquel la sous-région d'Afrique centrale a été valablement représentée.

La CNSS, représentée par M. Charles Mudiayi Kazadi, a pris

une part active à ce forum qui a reconnu le dynamisme du Bureau de Liaison de l'AISS pour l'Afrique centrale (BLAISAC) traduit par une abondante moisson lors de la remise du prestigieux Prix AISS de bonnes pratiques pour l'Afrique.

Pour cette participation qui reste à jamais marquée dans les annales de la sécurité sociale en RDC et dans la région, la CNSS a fait une mission abondante.

Elle revient au pays auréolée de cinq Prix prestigieux, dont trois certificats de mérite et deux attestations pour les bonnes pratiques suivantes : Partenariat entre la Caisse nationale de sécurité sociale et les associations pour améliorer le paiement des prestations sociales dans les zones difficiles d'accès ; Partenariat CNSS-Mairies (services de l'état civil) des villes de la République démocratique du Congo : assainissement du fichier des prestataires sociaux et vérification de l'authenticité des documents requis ; Service d'im-



primerie : une solution pour l'efficacité et l'efficience de gestion de la Caisse nationale de sécurité sociale ; Échange informel et concertation permanente entre le directeur général et le Président du conseil d'administration : une pratique propice au renforcement de la bonne gouvernance ; l'interactivité entre la Caisse nationale de sécurité sociale et les prestataires sociaux, gage de l'amélioration de la qualité des services dans la gestion du régime général de sécurité sociale en République démocratique du Congo.

Durant les assises de ce forum, M. le directeur général de la CNSS a également modéré un panel axé sur « La couverture maladie universelle : réponses politiques et solutions administratives », avec des experts de haut niveau.

Outre les séances en plénière et celles réalisées en parallèle, il s'est également tenu le Sommet régional de la sécurité sociale pour l'Afrique, avec la participation de plusieurs ministres en charge de l'Emploi et de la Protection sociale de quelques pays du continent.

Kasaï : Hausse de prix de l'eau de Regideso à Tshikapa

ST AUGUSTIN K.

Les populations des communes de Kanzala et Dibumba, desservies en eau potable de la Regideso, s'indignent de la hausse du prix de l'eau aux bornes fontaines.

Un bassin d'eau qui se négociait à 200 Fc voit son prix doublé à 400 Fc. Un bidon de 25 litres passe de 150 Fc à 300 Fc et celui de 20 litres s'achète actuellement à 200 Fc.

Le chef du centre de la Regideso, Paul Salé, dit n'avoir pas revu à la hausse le prix de cette denrée vitale, mais un réajustement des prix qui n'a pas été respecté.

« Je vous confirme ici que la Regideso n'a pas revu à la hausse le prix de l'eau, un bidon de 20 litres à la borne fontaine, s'est toujours vendu à 200 Fc, mais si quelqu'un se présente avec un bassin, c'est normal qu'il puisse payer 400 Fc, parce que le bassin contient 40 litres d'eau. Cela n'est pas une hausse, mais un réajustement de prix », a-t-il dit.

Pour Joël Minga, coordonnateur de la Lucha au Kasaï, c'est la hausse du prix d'un mètre cube qui se négociait à 6000 Fc et qui



est passé à 10.000 Fc qui est à la base de cette hausse des prix aux bornes fontaines.

« Réajustement, c'est une hausse parce que la population au lieu de payer 200 Fc pour un bas-

sin, paye désormais 400 Fc, c'est-à-dire pour le mètre cube qui s'achetait à 6000 Fc est pour le moment à 10.000 Fc », a-t-il dit.

Il faut noter que l'eau de Regideso est seulement dans

trois communes de la ville de Tshikapa depuis l'effondrement du pont Kasaï en 2020 coupant le tuyau de canalisation de l'eau dans les communes de Mbumba et Mabondo.

CAF : trois arbitres congolaises invitées au Caire pour un stage FIFA-CAF

Une avancée significative pour les arbitres congolaises. Trois jeunes arbitres de la Ligue de football du Nord-Kivu seront en stage organisé par la FIFA et la CAF en Égypte. Les Gomatraciennes auront l'occasion de participer à l'ensemble du stage, du 27 au 31 mai au Caire aux côtés de 39 autres arbitres du continent invitées par la CAF. Une très belle opération pour la RDC qui sera désormais comptée parmi les nations qui regorgent des arbitres talentueuses et capables de prêter aux différentes compétitions internationales.

LE POTENTIEL/FR

Trois jeunes arbitres de la RDC, dont Rachel Zihindula, arbitre de la Ligue de football du Nord-Kivu, vont prendre part à un stage organisé par la FIFA et la CAF en Égypte. Les Congolaises ont été invitées par l'instance quelques mois après leur obtention du statut d'arbitres internationaux pour « confirmer leur badge » selon une arbitre internationale consultée.

Ce stage est « un grand rêve » pour Rachel Zihindula, indique

Goma Sportif. La Gomatracienne et ses collègues participeront à l'ensemble du stage, du 27 au 31 mai au Caire aux côtés de 39 autres arbitres du continent invitées par la CAF. « Elles vont effectuer des tests physiques, théoriques et techniques », précise le média local.

Rachel Zihindula est « sereine et prête à représenter au mieux la RDC et sa ville de Goma », indique Goma Sportif. Ces trois nouvelles arbitres internationales



doivent confirmer leurs aptitudes pour intégrer les compétitions internationales selon la source consultée par FootRDC. Un premier lot de femmes arbitres interna-

tionales, qui comprenait Carine Ayom devenue la première femme à arbitrer un match de Linafoot en RDC, avait passé ce stage en Égypte en 2018.

Cameroun : Aboubakar pointe du doigt l'entourage d'Eto'o

Passé dans l'émission « Droit dans les Yeux » sur Canal+ Sport Afrique, l'attaquant camerounais Vincent Aboubakar (32 ans, 95 sélections, 35 buts) a brossé tous les sujets sur l'actualité sur de son pays, y compris la gestion controversée de la Fédération camerounaise de football (Fecafoot) par Samuel Eto'o.

Le mandat de Samuel Eto'o à la tête de la Fecafoot n'est pas un long fleuve tranquille. Depuis son accession à la présidence de l'institution le 11 décembre 2022, l'ancienne star des Lions Indomptables se retrouve sous le feu des critiques. Et pour cause, le double champion d'Afrique s'est plusieurs fois pris les pieds dans le tapis. Volant à son secours, Vincent Aboubakar a pointé du doigt l'entourage du patron du football camerounais. Et le



moins que l'on puisse dire est que le natif de Garoua n'y est pas allé avec le dos de la cuillère.

ABOUBAKAR LANCE UN PAVÉ DANS LA MARE

« Il faut toujours essayer. Du moment où ça donne de bons résultats, on peut dire qu'on peut faire confiance en ces personnes. Après, des fois, il y a des expériences qui se passent aussi mal. Aujourd'hui, le Cameroun est dans une spirale négative. Le président de la fédération [Samuel Eto'o] a la volonté pour faire avancer les choses, mais je trouve qu'il n'est pas bien entouré », a lancé le buteur de Besiktas (12 buts en 14 matches de Süper Lig), connu pour ne pas avoir la langue dans sa poche.

Canal+ Sport Afrique

Mercato : la réponse du Real sur le dossier Mbappé

Kylian Mbappé reste dans le viseur du Real Madrid. Le Paris Saint-Germain doit-il déjà craindre le pire ? Actuellement sous contrat jusqu'en juin 2024, l'attaquant Kylian Mbappé n'a pas l'intention d'activer son option pour la prolongation automatique de son bail jusqu'en juin 2025. Pour l'international français, il s'agit d'une manière de maintenir la pression sur les dirigeants parisiens pour le mercato d'été à venir après des promesses non-tenues l'an dernier.

Mais du coup, le PSG se retrouve, à nouveau, sous la menace d'un départ libre de l'ancien Monégasque dans un peu plus d'un an. Face à



cette nouvelle, le quotidien madrilène AS annonce ce jeudi que le Real Madrid se montre toujours intéressé par le recrutement du capitaine de

l'équipe de France, mais seulement sous certaines conditions.

Ensuite, si le dialogue entre les deux parties n'a jamais été rompu

dans les coulisses, Mbappé, après sa volte-face en 2022, devra publiquement exprimer son désir de rejoindre la Maison Blanche pour permettre une opération.

Sur ce dossier, le Real se considère en position de force. Tout d'abord, l'actuel 2e de la Liga sait que Mbappé a été déçu par le projet parisien sur cet exercice 2022-2023. Ensuite, après le feuilleton de 2022, le club espagnol, toujours amer, refuse de tout faire pour séduire le Tricolore, qui devra donc faire le premier pas. Reste à connaître les véritables intentions du Parisien...

Maxi/LP

Humour: l'artiste Benji 4 offre deux spectacles ces 26 et 27 mai au Showbuzz

Les 26 et 27 mai à 19h00, l'humoriste Benji 4 offre deux spectacles inédits en one-man-show. Le premier, *Imprévu*, va se construire en cours de prestation avec une grande part d'improvisation. Tandis que le second sera la suite de sa sympathique invitation à rire de ses amours, intitulé « *Rire de nos amours 2* ».

BIENVENU IPAN

La salle Showbuzz située à Kinshasa, dans la commune de Ngaliema, vire ces 26 et 27 mai 2023 au rythme de deux spectacles, « *Imprévu et Rire de nos amours 2* », coproduits par l'humoriste Benji 4 et Kaiz en Productions.

Les deux soirées, quoique d'affilées, sont à tous points de vue distinctes et construites sur deux concepts différents. Comme l'a souligné Jean-Michel Kambaza, *Imprévu* tire son intitulé du fait que « son texte n'est écrit qu'à 40 % ».

En effet, a soutenu le directeur général de Kaizen Productions, « les 60 % restants du spectacle vont se construire au moment de la prestation en interaction avec le public ».

Tout naturellement, « *Imprévu* » naîtra de l'énergie de la salle autour de l'atmosphère générale suscitée par les échanges de l'artiste avec les spectateurs ».

Ne sachant donc pas à quoi s'en tenir, la production est elle-même dans l'expectative du rendu improvisé qui inclut la réactivité du public. Concept exprimé par la moitié de l'affiche crayonnée en noir et blanc en opposition à l'autre moitié qui a tout d'une affiche normale avec le portrait photo en couleur de Benji 4.

Quant à « *Rire de nos amours 2* », il n'est rien d'autre que la suite du one-man-show *Rire de nos amours*, datant de trois ans. Ce spectacle présenté le 14 février 2020 par Benji 4 avait porté sur divers scénarios de relations amoureuses y mêlant anecdotes et histoires loufoques. Il l'avait conclu par une vraie demande en mariage à sa dulcinée. Aussi, la seconde partie à l'affiche le 27 mai est enrichie avec son quotidien d'homme marié.

Dès lors, *Rire de nos amours 2* est « une combinaison du show précédent avec les réalités vécues de-



puis trois ans au sein de son mariage », a expliqué Jean-Michel Kambaza.

Benji 4 est tenu, en raison de son brillant parcours référencé à l'international, avec notamment son statut d'ambassadeur pour l'Afrique du Montreux comedy festival, doublé de celui de coach et MC du concours Mon premier Montreux organisé par la prestigieuse rencontre internationale, pour « l'un des meilleurs humoristes congolais » de l'heure.

En outre, à l'occasion de la conférence de presse annonçant ses soirées, Benji Kajingu, dit Benji 4 s'est targué d'être né humoriste affirmant à ce propos : « J'ai commencé l'humour dans

le ventre de ma mère ». Et d'ajouter : « Chez moi, il ne se passe pas une journée sans rire », insistant sur le fait qu'il n'y a pas de comparaison possible au vécu quotidien normal d'une famille où le rire participe au maintien de la bonne humeur. Ainsi donc, a-t-il soutenu : « Chez nous, c'est anormal ! Tous les jours, mes frères peuvent sortir facilement des phrases que l'on peut vendre aux humoristes ».

Le contexte de vie familiale dans lequel a grandi l'artiste a ainsi donc beaucoup nourri son tempérament et son talent.

« Mon père est quelqu'un de pas très sérieux, ce n'est pas faux de le dire, je ris tout le temps en conversant avec lui, car il est très attaché au rire », a-t-il reconnu.

« A la maison, nous rions tout le temps mais je suis le seul de ma famille à avoir choisi de faire de l'humour mon métier depuis 2011 avec des passages en solo dans un groupe », a précisé l'humoriste. Il s'est définitivement lancé « en 2013 avec une première prestation de stand up en one-man-show ».

Festival de Cannes : la ministre de la Culture appelle à la renaissance du cinéma congolais

B. IPAN

À France où elle prend part, la ministre de la Culture, des Arts et des Patrimoines, Catherine Kathungu Furaha, a lancé, le mercredi 24 mai 2023, un appel à la renaissance du cinéma congolais.

« Notre pays a besoin d'être accompagné et soutenu, dans le domaine du 7ème art parce que nous avons une diversité à faire valoir par rapport à nos sites, nous devons tous réfléchir sur la renaissance de l'industrie cinématographique congolaise afin de promouvoir la créativité. Le Congo doit être craint, nous devons réussir avec l'aide de tout le monde », a lancé la ministre Kathungu aux cinéastes en général et Congolais ve-



nus du monde entier en particulier.

Elle a poursuivi : « laissez-moi vous lancer cet appel ici à Cannes par ce que c'est un grand lieu de rendez-vous du monde du cinéma. Cette génération ne doit plus pleurer mais prendre à bras-le-corps sa situation et ne pas refuser l'apport de ceux qui ont déjà su asseoir une industrie ci-

nématographique majeure ».

Par ailleurs, la ministre a annoncé un projet de partenariat avec les Belges qui sont disposés à accompagner non seulement le gouvernement, mais aussi à collaborer et à offrir leurs expertises aux cinéastes de la RDC pour la mise en place effective d'une industrie cinématographi-

que congolaise compétitive.

« Les belges ont toujours accompagné les cinéastes dans notre pays qu'ils connaissent bien, ils savent qu'il y a du talent. Ils sont très satisfaits du travail abattu avec ceux qui ont cheminé avec eux et offrent leur disponibilité, leur collaboration et coopération avec le gouvernement congolais mais aussi avec les cinéastes qui veulent élargir leur champ d'action en promouvant les paysages de la RDC », a-t-elle fait savoir.

Le gouvernement congolais veut s'accorder avec les Belges pour régler la question de la capacitation de la science et de la haute technologie dans la cinématographie congolaise.

Potentiel

Quotidien d'informations générales et média en ligne (www.lepotentiel.cd)

Autorisation
N° 04/00015/DI/82
du 12 octobre 1982

FONDATEUR
Modeste Mutinga Mutuishayi

COORDINATION
Le Potentiel/lepotentiel.cd
contact@lepotentiel.cd
Siège social :
873, av. du Bas-Congo,
Kinshasa-Gombe

Coordonnateur
Pitshou Mulumba T. Pius
+243 81 47 66 156
mulumbapius@gmail.com

Directeur commercial
et financier
Olivier Kaforo
+243 81 525 45 55

RÉDACTION
LE POTENTIEL
(first et digital)

Directeur de Publication
Richard Ngapi
+243 81 685 05 14

Rédacteurs en chef/SR
St Augustin Kieni
Ludi Cardoso

Éditorialiste
Ben-Clet Kankonde Dambu

Rédaction
Pitshou Mulumba
Richard Ngapi
Olivier Kaforo
St Augustin Kieni
Ludi Cardoso
Bienvenu Ipan
Joyce Kalala
Lucie Ngusi
Armel Langanda
Hervé Ntumba
(Stagiaires professionnels)
Tony Tandu
Choukranie Ilunga

CORRESPONDANTS
Robert Kongo (France)
Cyprien Kapuku (Chine)
Melis Boasi (Goma)
Augustin Kakule (Beni)

REALISATION
Metteur en page
Léon Ngombo Mazela

Metteur en page
et Webmaster
Cyprien Indi

GRUPE
DE PRESSE



Le Potentiel
www.lepotentiel.cd
Radio7 - Tél7
Imprimerie7

Sud-Kivu : Lancement de la campagne de suivi et de vaccination contre la rougeole à Bukavu

La campagne de suivi et de vaccination contre la rougeole lancée, le mercredi 24 mai à Bukavu, par l'Exécutif provincial, va durer cinq jours, soit du 24 au 28 mai 2023. La population cible est dans la tranche d'âge de 6 mois à 5 ans.

**BADIBANGA POIVRE
D'ARVOR, CORRESPONDANT
À BUKAVU**



Le gouverneur de la province du Sud-Kivu, Théo Ngwabidje Kasi, a lancé officiellement la campagne de suivi et de vaccination contre la rougeole, le mercredi 24 mai 2023 à Bukavu. Cette cérémonie a été organisée par la division provinciale de la Santé avec l'appui financier et technique de Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), de l'Agence des États-Unis pour le dévelop-

pement international (USAID) ainsi que de Breakthrough action et d'autres partenaires.

Au cours de cette cérémonie, l'autorité provinciale a appelé les parents à la mobilisation pour amener les enfants à se faire vacciner contre la rougeole. La vaccination est le seul moyen de combattre cette épidémie, a indiqué le gou-

verneur, avant de souligner la gravité de cette maladie.

« La rougeole est une maladie souvent infantile, fébrile et contagieuse qui se manifeste par une éruption généralisée de petites taches rouges et la fièvre ».

Selon nos sources, 1.492.078 enfants sont attendus dans les sites de vaccination repartis dans les 34 zones de santé de la

province.

Pour le chef de l'Exécutif provincial, en 2022, « le Sud-Kivu a notifié 21.793 cas de rougeole avec 212 décès ».

A cette occasion, les parents ont été invités au respect du calendrier vaccinal édité par le programme élargi de vaccination afin de garantir aux enfants une bonne immunité. Ce qui favorisera la lutte contre des maladies évitables par la vaccination.

« Vacciner un enfant est un noble devoir pour le gouvernement, un devoir pour les parents et un droit pour les enfants », fait savoir le gouverneur.

Notons que la population cible est dans la tranche d'âge de 6 mois à 5 ans. Cette campagne va durer cinq jours, soit du 24 au 28 mai 2023.



Crise humanitaire : La Suède octroie 25 millions USD aux familles sinistrées

LP

Dans ce contexte de crise humanitaire aigüe que traverse la République démocratique du Congo, l'ambassadeur de Suède en RDC a, aux côtés du Programme alimentaire mondial (PAM), visité un site de distribution de nourriture à Tsere, dans la province de l'Ituri. Ceci, dans le souci d'assister à l'arrivée des nourritures aux familles victimes de conflits armés.

Selon le PAM qui, l'a annoncé, le jeudi 25 mai 2023, la Suède est fière de fournir une aide humanitaire d'environ 25 millions de dollars américains en RDC. Elle vise cependant



à réduire ces besoins en créant des collaborations entre les acteurs humanitaires, de développement et de paix, ainsi qu'avec le PAM, FAO et l'UNICEF.

Signalons que la RDC est actuellement le pays qui a besoin de plus d'assistance humanitaire dans le monde.

Selon les Nations

unies, en 2023, le plan de réponse humanitaire nécessite 2,25 milliards de dollars américains pour couvrir les besoins de 10 millions de personnes.

Apostrophe

Peuple dans la rue

Richard Ngapi

La rue est en ébullition. En core et toujours, comme à la veille de chaque scrutin, la rue (nous) dévoile son vrai visage. Dans la rue, les peuples veulent en découdre avec des dictateurs autocrates, éternel assoiffés du pouvoir. Malgré des vœux pieux et des promesses mielleuses des « maîtres à penser » de faire miroiter au peuple des « paradis artificiels et illusoires ». La rue imprime sa marque indélébile. Et dans beaucoup de pays, le vent souffle.

Dans notre Congo très démocratique, le monde entier est en train de suivre, en temps réel, les images désolantes des affrontements de rue entre les opposants politiques et les forces de l'ordre.

À propos de la rue, justement, j'ai lu un livre dont le contenu m'a énormément fasciné ! L'auteur de ce livre, Jean-Baptiste Malenge, a choisi de n'interroger jamais plus le transcendant, l'homme, le cosmos, la vie, les êtres, le passé, le présent et l'avenir qu'à partir de la rue. Parce que dans la rue, croit ce prêtre catholique, habite l'âme du peuple.

Et le peuple, c'est la mesure même de notre destinée commune. Le peuple, c'est autre chose que la foule. Le peuple, ce n'est pas cette entité abstraite, anonyme qui, pour bien des politiciens, se réduirait à « une poignée de flatteurs » ou de courtisans, d'imbéciles en somme.

Le peuple, c'est, malheureusement, de nos jours, la part souffrante de notre rêve collectif d'un monde meilleur.

C'est dans la rue, écrit Malenge, qu'on peut calculer la « marche » des paysans et des gens ordinaires, et compter leurs pas. Aussi, la misère du peuple devient-elle l'aune avec laquelle on mesurera toute quête intellectuelle sérieuse, toute sainteté authentique, tout programme politique juste, fiable.

Au regard de tous les films de barbarie, affrontements de masse, résistance des manifestants, dérapages, bavures policières et autres tracasseries routières que nous offrent la rue (nos rues), à qui appartient, finalement, cette rue dont chaque politique revendique le monopole ?

La réponse est claire : « Politiciens ou pas, dans la rue, nous sommes confrontés au même sol, au même sort. Nous sommes tous engagés sur le calvaire du même peuple, à moins d'être de vulgaires égoïstes ou de lâches Ponce-Pilate ».